



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Mars 1999

CAMJI/MCPE- Avenants aux marchés - Travaux supplémentaires

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99127

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999

Centre d'Etudes Urbaines

CAMJI/MCPE- Avenants aux marchés - Travaux supplémentaires

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale et par la Commission d'Appels d'offres,

La présente délibération a pour objet de valider l'adaptation générale de l'opération CAMJI/MCPE en fonction des éléments de structures découverts au fur et à mesure de l'avancement des travaux, et de l'état de certains subjectiles. Il faut aussi tenir compte de la réalisation des terrassements pour les fouilles archéologiques.

Des modifications interviennent donc sur certains lots, et s'établissent comme suit :

Lot	Désignation du lot	montant initial	avenant	montant modifié
01	Gros oeuvre (sarl LEGRAND)	3 760 225,92	+ 131 456,27	3 891 682,19
04	Menuiserie métallique miroiterie (Sa B.G.N)	1 022 339,51	+ 70 032,42	1 092 371,93
05	Menuiserie extérieure bois (SarL A.O.C.M)	290 938,09	+ 3 456,40	294 394,49
06	Menuiserie intérieure bois (SarL AUDIS)	473 929,04	+ 74 866,15	548 795,19
07	Cloisons plafonds isolations (SarL CIMEC)	980 049,08	- 34 306,99	945 742,09
08	Revêtements sols scellés faïences (SarL E.N.C.R)	263 195,26	- 8 921,96	254 273,30
09A	Sols souples collés et plombés (Sa Groupe VINET)	139 192,48	+ 14 368,12	153 560,60
09B	Peinture (Sa DEBUSCHERE)	329 243,31	+ 37 184,97	366 428,28
11	Chauffage ventilation (S.N.G.C)	1 128 304,87	+ 26 209,31	1 154 514,18
12	Plomberie sanitaire (SarL PUAUD plomberie)	163 201,93	- 40 106,95	123 094,98
	TOTAL	8 550 619,49	274 237,74	8 824 857,23

Le montant des marchés de travaux s'établit à : 11 458 145,77 F TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux CAMJI/MCPE et autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à les signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)